



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture à temps partiel en Angleterre et au Pays de Galles

Alan Harrison

Résumé

Dans le bassin de Londres se développe un type d'agriculture à temps partiel d'un genre très particulier. Il est lié à la civilisation hautement industrialisée de cette zone, et trouve sa justification historique dans le prestige social auquel est attaché la propriété agricole. Des rapports étroits et nouveaux se nouent donc entre l'industrie, le commerce et cette agriculture.

Ce phénomène est très distinct de l'agriculture à temps partiel des zones pauvres, dans lesquelles pourtant le tourisme (gîtes ruraux) tend à introduire un nouveau type de relations.

Pourquoi cette agriculture à temps partiel des industriels et des commerçants est-elle si peu développée sur le continent européen ?

Abstract

The author analyses the development of part-time farming of a particular kind linked with an industrial and urban civilisation. From the Buckinghamshire experience, he analyses the close links existing between trade, industry and part-time farming. Then, he evaluatee the possibility of development of such a kind of part time farming on the continent.

Citer ce document / Cite this document :

Harrison Alan. L'agriculture à temps partiel en Angleterre et au Pays de Galles. In: Économie rurale. N°81-82, 1969. pp. 31-36;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2060>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_81_1_2060

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL EN ANGLETERRE ET AU PAYS-de-GALLES

par Alan HARRISON

(Department of Agricultural Economics, Reading)

Dans le bassin de Londres se développe un type d'agriculture à temps partiel d'un genre très particulier. Il est lié à la civilisation hautement industrialisée de cette zone, et trouve sa justification historique dans le prestige social auquel est attaché la propriété agricole. Des rapports étroits et nouveaux se nouent donc entre l'industrie, le commerce et cette agriculture.

Ce phénomène est très distinct de l'agriculture à temps partiel des zones pauvres, dans lesquelles pourtant le tourisme (gîtes ruraux) tend à introduire un nouveau type de relations.

Pourquoi cette agriculture à temps partiel des industriels et des commerçants est-elle si peu développée sur le continent européen ?

PART-TIME FARMING IN ENGLAND AND WALES

The author analyses the development of part-time farming of a particular kind linked with an industrial and urban civilisation. From the Buckinghamshire experience, he analyses the close links existing between trade, industry and part-time farming. Then, he evaluates the possibility of development of such a kind of part time farming on the continent.

Au Pays de Galles et en Angleterre, la possession du sol a, au cours des siècles, toujours conféré un statut social, d'autant plus élevé que la superficie est plus importante. A l'époque des Tudors, ce statut de propriétaire terrien permet aux Boleyns de s'élever socialement. Malgré une fortune relativement récente, amassée dans le commerce, cette famille va jusqu'à fournir une épouse au roi. Plus tard, avec l'élargissement des privilèges, la possession du sol ouvre directement l'accès au Parlement et, par là même, au contrôle du pouvoir politique. Au dix-neuvième siècle et même au vingtième, bien que ce contrôle direct du pouvoir politique par la possession de terres soit devenu moins effectif, la propriété terrienne permet d'ajouter aux profits provenant des secteurs industriel et commercial un certain prestige social.

Ces interactions sociales et politiques ont servi à maintenir un flux important de capitaux allant du secteur industriel vers le secteur agricole. Des quantités importantes de capital ont été investies sur les grands domaines pendant et après la période des enclosures. Ainsi a été financée une part importante du capital fixe. La plupart des bâtiments utilisés de nos jours en agriculture remonte à cette époque. Les grands domaines comportent des demeures somptueuses dont les meubles, les œuvres d'art et les plantes d'ornement résultent de recherches systématiques dans le monde entier.

Les revenus du capital ainsi investi, mesurés en termes économiques, se sont révélés faibles. L'importance de ce capital se limite en fait à son rôle politique et social. A la fin du dix-neuvième siècle, 90 % du sol était sous le régime du fermage.

A l'exception des petits domaines, le propriétaire terrien se réservait couramment une partie de la surface pour son usage personnel, à titre d'agrément et en vue de pourvoir aux besoins de sa famille et de ses nombreux domestiques. En dépit de son caractère non commercial, un tel type d'agriculture était considéré comme naturel, normal et souhaitable. Aujourd'hui, la possession du sol ne confère depuis longtemps aucun pouvoir politique, mais elle confère toujours du prestige. Le fait de poursuivre une activité agricole sans autre fin en soi, est toujours considéré comme une bonne chose dans la société anglaise. Bien que la possession du sol s'accompagne d'autres profits, il ne faut pas perdre de vue ces raisons historiques pour comprendre pourquoi, en Angleterre, cas presque unique, la possession du sol est liée aux activités du commerce et de l'industrie.

1. UNE FORME NOUVELLE D'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL

Une analyse complète de cette évolution n'est pas encore achevée : mais l'évolution observée dans les comtés situés au Nord-Ouest et au Sud-Est du Grand Londres montre le développement d'une succession de cercles concentriques de diamètre croissant, caractéristique d'une agriculture dont la gestion et la structure des investissements peuvent seules être expliquées par la dominante urbaine. La terre est achetée par des industriels, qui se livrent à une forme relativement nouvelle d'agriculture à temps partiel. On peut s'attendre à la naissance de zones d'influence analogues autour d'autres grands centres urbains.

L'agriculture à temps partiel n'est pas un fait nouveau. Le professeur Edgar Thomas, quand il entreprit son étude d'avant-garde sur le Buckinghamshire dans les années 1930 (1), trouva que 45 % des exploitants de ce comté avaient une autre source de revenus. Une des préoccupations majeures des économistes et des politiciens de l'époque consistait à établir quelle était la part maximum des revenus provenant de l'agriculture dans les revenus des exploitants. De fait, cette donnée apparaît déjà dans les statistiques officielles de 1911 : 92,5 % du nombre total des exploitations du comté faisait partie de la catégorie agriculture à temps plein.

Ce n'est pas la part représentée par l'agriculture ou par une autre source de revenu, qui est le fait important, c'est surtout l'expérience commerciale de ces exploitants. Edgar Thomas répartit ses exploitants agricoles en un certain nombre de catégories symptomatiques, comprenant celle d'agriculteurs à temps partiel et des « exploitants dilettantes ».

A cette époque, un grand nombre d'exploitants ne ressentait pas le besoin ou la nécessité d'exploiter leur terre dans un but purement économique.

Depuis 1930, des changements importants sont intervenus dans l'agriculture à temps partiel du Buckinghamshire qui, d'après les résultats concordants des études du Wye College (2), peuvent être étendus à l'ensemble des territoires entourant le Grand Londres. Au cours de cette période, l'agriculture à temps partiel a accru son importance. Tandis qu'en 1936, 67 % des exploitations de plus de 2,1 ha n'avaient aucune autre source de revenu, en 1963 il n'y en a plus que 60 %. Mais cette donnée ne permet pas de montrer que l'agriculture à temps partiel a aussi changé *qualitativement*. La répartition des emplois occupés par les agriculteurs à temps partiel a beaucoup varié depuis les années 30. Dans une certaine limite, l'évolution de la structure générale de la population active de la région considérée et aussi les relations entre l'agriculture et les autres secteurs d'activité s'en trouvent profondément modifiées.

Activité des exploitants dilettantes	% en 1936	% en 1963
Hommes d'affaires	4	20
Professions libérales	3	17
Fournisseurs	16	14
Retraités	4	10
Travailleurs	4	9
Propriétaires fonciers	4	6
Travailleurs agricoles	6	6
Entrepreneurs du bâtiment	6	5
Intermédiaires commer-		
ciaux	7	4
Artisans	7	3
Divers	10	3
Autres moyens d'existence	12	2
Commerce	8	1
Restauration	8	—
Clergé	1	—

Bien que le fait d'avoir recours aux mêmes catégories socio-professionnelles pour 1936 et 1963 entraîne certaines réserves, à cause de l'évolution de la structure de l'emploi, et que l'importance de la catégorie divers en 1936 concourt à limiter la portée des conclusions que l'on peut en tirer, la comparaison des deux études est claire : en premier lieu, il y avait relativement plus de commerçants et assimilés en 1936. Cette catégorie opérait surtout sur le plan local, l'agriculture occupant une place importante dans leur activité commerciale. Cette catégorie joue un rôle négligeable aujourd'hui. L'agri-

(1) THOMAS, ELMS. — Les exploitations et les domaines du Buckinghamshire. Département d'Economie rurale de l'University de Reading, 1938.

(2) GASSON Ruth. — « L'influence de l'urbanisation sur la propriété et la mise en culture du sol ». Département d'économie rurale de Wye, 1966.

culture est non seulement plus propère aujourd'hui qu'en 1930, mais elle revêt un caractère beaucoup plus permanent. Ceci réduit la demande et l'offre de postulants pour cette catégorie. Les très nombreux agriculteurs ayant d'autres moyens d'existence en 1936 appartiennent pour la plupart à la catégorie des « exploitants dilettantes ». C'étaient, en gros, des gens sans revenus salariaux fixes, mais qui s'occupaient directement de leurs intérêts financiers. L'agriculture n'avait aucun lien direct avec le reste de leurs affaires. Il est généralement admis que cette activité agricole n'était soumise à aucune étude économique précise.

Ces résultats obtenus dans le Buckinghamshire sont confirmés dans le Kent et le Sussex (au sud-est du Grand Londres) (1). On retrouve non seulement dans ces comtés des caractéristiques très semblables à celles découvertes dans le Buckinghamshire, mais l'évolution intervenue depuis 1930 y est très voisine. Une étude de Ruth Gasson, portant sur 600 exploitations du Kent et du Sussex, montre que presque la moitié bénéficie de sources de revenus non agricoles. Deux tiers de ces agriculteurs à temps partiel au moins, vivent suffisamment près de Londres pour y poursuivre une activité professionnelle qui leur procure en général un niveau de revenu relativement important.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des activités exercées en plus de l'agriculture à temps partiel en 1964-1965.

Types d'activité	Proportion d'agriculteurs à temps partiel %
Ouvriers agricoles	8
Cadres supérieurs de l'industrie et du commerce	35
Cadres moyens de l'industrie et du commerce	23
Propriétaires ou gérants d'entreprises de gros ou de détail ..	11
Employés de bureau	
Vendeurs ou vendeuses de magasins	5
Administratifs	
Contremaîtres	
Ouvriers qualifiés	18
Ouvriers semi-qualifiés	
Ouvriers non qualifiés	
<i>Total</i>	100

(1) HARRISON A. — The farms of Buckinghamshire, Reading, fev. 1966, et Farming change in Buckinghamshire, Reading, fev. 1967.

La similitude des résultats avec le Buckinghamshire est frappante, non seulement en ce qui concerne la situation actuelle mais aussi celle des années qui ont précédé la guerre. L'enquête nationale entreprise en 1941 a montré que, dans le Kent et le Sussex, 30 % seulement des agriculteurs étaient des agriculteurs à temps partiel, et qu'ils se répartissaient, quant à leur autre emploi, de façon semblable à ceux du Buckinghamshire. Dans le Kent et le Sussex, le nombre des agriculteurs à temps partiel, se livrant à une occupation manuelle, a décliné ainsi que le nombre des commerçants et des intermédiaires utilisant le sol pour la poursuite de leurs affaires. Parallèlement, le nombre des agriculteurs à temps partiel, ayant d'autres occupations professionnelles, augmentait considérablement.

2. NATURE DU PHENOMENE ET DISTANCE

La nature de l'agriculture à temps partiel varie énormément en fonction de la distance qui la sépare du Grand Londres. En règle générale, le nombre des exploitants exerçant une activité urbaine distincte de celle qu'ils exercent à la campagne varie de façon inversement proportionnelle à la distance qui les sépare de Londres. Cette distance varie évidemment avec les facilités de transport : une heure de transport le matin, une heure le soir, constitue la norme essentielle. De bonnes communications routières ou ferrées peuvent donc modifier l'influence exercée par Londres dans certaines directions privilégiées. A cela s'ajoute en outre l'influence exercée par l'habitat ou l'attrait du cadre rural qui lui sert de décor.

La majeure partie de ces agriculteurs à temps partiel résident dans ces zones convoitées situées au voisinage immédiat du Grand Londres. Ils ont dû, pour acquérir leur terre, affronter la concurrence d'autres acheteurs, qui la destinaient à d'autres usages, collectifs ou industriels. Ceci s'est répercuté directement sur le marché foncier. L'influence de ces facteurs liés à l'industrie ou à l'urbanisation explique en partie les raisons pour lesquelles les exploitations agricoles, situées près du grand Londres, possèdent des sources de revenus extra-agricoles. Ceci est certain pour le Buckinghamshire, ainsi que le montrent les statistiques par région en fonction de la distance qui les sépare du Grand Londres. La région I est la plus proche de Londres, la région V est la plus éloignée. La part des revenus agricoles tend à croître par rapport à celle des revenus non agricoles, quand on s'éloigne de Londres, mais ce phénomène ne dépend pas uniquement de la distance.

	Agriculteurs à temps partiel en % du nombre total d'agriculteurs	dont Agriculteur à temps partiel avec		
		revenu agricole supérieur aux autres revenus %	revenu agricole inférieur aux autres revenus %	revenu agricole à peu près égal aux autres revenus %
Région I	55,9	3,2	74,2	22,6
Région II	53,9	3,8	79,1	17,1
Région III	42,2	5,6	79,9	14,5
Région IV	26,9	15,2	57,6	27,2
Région V	36,3	—	81,1	18,9

Ces résultats sont confirmés en général par le travail de Ruth Gasson. Certains propriétaires de grands domaines résistent aux offres d'industriels ou de commerçants, et préfèrent conserver intact leur patrimoine. Ils freinent ainsi l'évolution vers l'agriculture à temps partiel et la résidence du propriétaire résidant sur place. Il est normal en effet que le propriétaire foncier préfère louer ses terres à un exploitant à plein temps. Quand de telles tendances à la continuité des modes de faire-valoir se font jour, elles s'accompagnent d'un ralentissement des tendances d'évolution à court terme vers des structures de propriété de moindre dimension et de mise en pâturage, paysage qui caractérise la périphérie urbaine, où la demande de terre qui résulte de l'extension de la ville est forte ou le sera à l'avenir. Ces tendances de court terme permettent de conserver au sol son usage agricole qui, au moment voulu, cèdera la place à des usages urbains.

3. LES MOTIVATIONS REELLES

Il ne faut cependant pas croire que ces exploitants agricoles ne répondent pas à des motivations économiques étroites, qu'ils ne prennent pas leur rôle au sérieux ainsi que le laisserait supposer le terme « exploitant dilettante », ou qu'ils n'investissent pas de façon importante sur leur exploitation. Bien que ces affirmations aient été proférées de temps à autre, elles sont toutes inexactes.

Lorsque les taux marginaux d'imposition sont élevés, les professions qui procurent des revenus et des avantages directs voient leur attrait naturellement accru pour ceux des contribuables qui, s'ils étaient salariés, recevraient des revenus déjà amputés par la pression fiscale (3). L'agriculture appartient à cette catégorie de professions privilégiées. L'exploitant peut embaucher du personnel qui se livre à des activités para-domestiques comme l'entretien des

(2) Note du traducteur : en Grande-Bretagne, le prélèvement fiscal pour les salariés est effectué à la source.

automobiles, des bâtiments, des jardins, etc... Ceci, bien évidemment, n'épuise pas toutes les possibilités existantes en matière de fraude fiscale. L'agriculture fournit en outre une activité créatrice qui se déroule dans un cadre sain et agréable, très enviable quand on le compare au cadre autrement artificiel et sans attrait de la plupart des activités de type commercial ou industriel. L'attrait esthétique d'une activité agricole est aisément compréhensible. Elle peut en effet fournir une résidence possédant un intérêt architectural ou historique, dans des zones où le permis de construire serait impossible à obtenir.

Jusqu'à ces dernières années, il n'y a pas eu en Grande-Bretagne d'impôt sur le capital à l'exception des droits de succession. Ils sont progressifs et s'appliquent à la totalité d'un domaine, mais peuvent être assez facilement évités d'une façon ou d'une autre, lors de la transmission du domaine en question. Il faut aussi considérer que la propriété agricole a pendant longtemps aussi bénéficié, en matière d'impôt foncier, d'un privilège : 45 % de réduction quel que soit son montant. Il est clair que tout transfert de revenu qui serait lourdement taxé, vers des gains en capital frappé d'une imposition beaucoup plus faible, constitue un facteur très favorable au développement de l'agriculture à temps partiel.

Une nouvelle législation en matière d'impôt sur le capital a récemment vu le jour. A terme, elle doit apporter des changements importants dans la propriété et la répartition du sol agricole. Jusqu'à présent, cette taxation ne s'applique qu'aux gains en capital réalisés. Comme la période qui s'est écoulée depuis son apparition n'a pas été marquée par une hausse rapide des valeurs foncières, il est encore trop tôt pour en mesurer les effets. Ce qui est certain, c'est que ces agriculteurs à temps partiel ont eu une influence directe sur le marché foncier. Par ailleurs, ce sont les exploitants qui investissent le plus dans leurs fermes.

Les systèmes d'exploitation des agriculteurs à temps partiel sont plus simples que les systèmes généralement pratiqués. Ces agriculteurs à temps partiel étant retenus souvent hors de leur exploitation, préfèrent les systèmes d'exploitation qui comportent relativement peu de spéculations, et peuvent être suivis aisément. En outre, certains considèrent que le fait de se livrer à des spéculations moins intensives constitue un moyen de réduire les risques encourus à un niveau acceptable. Certains de ces agriculteurs accordent cependant beaucoup d'intérêt à la technique et font fréquemment des essais. Bien que leur système d'exploitation soit simple, il est fréquent de les voir investir beaucoup à long terme.

Certains cas d'espèce, au sein de ce groupe, fournissent des exemples intéressants. C'est le cas de l'agriculteur qui est aussi directeur d'une affaire

commerciale importante, source de profits substantiels et d'avantages spéciaux, en patrimoine par exemple. C'est aussi le cas d'un industriel appartenant au secteur du machinisme agricole, qui se trouve ainsi placé dans des conditions de marché particulièrement avantageuses. C'est surtout par le niveau de son investissement global que cette catégorie est intéressante pour l'économiste.

Sur les quatre millions de livres investis par les agriculteurs du Buckinghamshire au cours de la période 1961-63, 34 % du total provenait de 3 % des agriculteurs. Ces investisseurs importants présentent pour l'ensemble du comté des structures d'investissements semblables. Ils exploitent de grosses exploitations, dont la taille dépasse 45 hectares. Tandis que l'on note en général un déclin des investissements au fur et à mesure que l'âge de l'exploitant augmente, la situation de ces gros investisseurs est très différente, et cela bien qu'ils comprennent 57 % d'exploitants de plus de 50 ans et 25 % de plus de 60 ans. Seule la présence d'agriculteurs à temps partiel peut expliquer ces constatations. Une proportion importante de ces exploitants ne le sont pas depuis bien longtemps : 40 % depuis moins de dix ans et 65 % depuis moins de vingt ans. Parmi ces gros investisseurs, les agriculteurs à temps partiel dépassent les agriculteurs à plein temps (5 contre 3). Ils ont tous des intérêts dans l'industrie et le commerce. Ces gens possèdent des fortunes personnelles relativement importantes et, pour eux, les revenus agricoles ne représentent qu'une faible part de leur revenu total. Les entrepreneurs individuels ou associés ne dépassent que très légèrement la proportion de 3 contre 2, par rapport aux membres de sociétés capitalistes. Dans l'ensemble du pays, les entreprises individuelles sont vingt fois moins nombreuses que les autres types d'entreprises.

Il est inexact d'affirmer que tous les agriculteurs à temps partiel sont des entrepreneurs prospères dans leurs activités agricoles et extra-agricoles. L'agriculture à temps partiel comprend également, à côté de très grandes exploitations, de très petites exploitations. Il est aussi vraisemblable que certains agriculteurs à temps partiel, dans une proportion beaucoup plus forte que les agriculteurs à temps plein, consomment leur capital ou n'investissent pas. Les agriculteurs à temps partiel sont loin de constituer un groupe homogène. Du point de vue social, la distribution de leur revenu est bimodale, avec un premier maximum dû à la sous-catégorie de ceux qui ont des revenus non agricoles élevés, et un second correspondant aux travailleurs manuels à revenu non agricole relativement bas. Pour ces derniers en particulier, il ne faut pas croire que, parce que les revenus d'origine non agricole sont plus élevés que les revenus d'origine agricole, ils sont forcément élevés. Des analyses partielles suggèrent que ceci est loin d'être exact.

4. UNE MOBILITE EFFICACE

On affirme que le fait d'encourager l'agriculture à temps partiel peut favoriser l'amélioration des structures d'exploitations. En fait, étant donné les niveaux de formation des hommes en agriculture, un secteur composé uniquement de grandes exploitations et d'agriculteurs à temps complet risquerait de n'être pas aussi efficace. Seule, une vaste gamme d'exploitations de tailles différentes peut convenir à l'ensemble des chefs d'exploitation à temps plein et à temps partiel disponibles. Cette gamme d'exploitations aux tailles différentes peut seule rendre possible la mobilité et permettre l'ajustement des tailles d'exploitations aux capacités professionnelles et financières des exploitants. Il est rare qu'un agriculteur à temps partiel devienne un agriculteur à temps plein et réciproquement. Si ces changements existent quelquefois, ils ont lieu dans les deux sens et, statistiquement, tendent à s'annuler. Aussi la tendance actuelle en faveur de l'agriculture à temps partiel provient essentiellement du remplacement d'agriculteurs à temps plein par des agriculteurs à temps partiel.

En conséquence, les agriculteurs à temps partiel d'aujourd'hui ont exploité, en général, pendant moins longtemps que les agriculteurs à temps plein. Ils sont très différents de ceux des années 30 ou 40. Le recensement agricole national de 1941 a montré que pendant les périodes de crise agricole, les agriculteurs à temps partiel étaient ceux qui étaient le mieux armés pour les surmonter, car ils réduisent le niveau de leur activité agricole et augmentent l'intensité de leur activité non agricole.

Ainsi, dans la grande banlieue entourant les zones urbaines, des changements importants marquent les structures agricoles, et de nouveaux liens étroits unissent l'agriculture aux autres secteurs d'activité. A l'opposé, dans certaines zones traditionnelles, comme les zones montagneuses du Pays de Galles, des Pennines et du Nord-Ouest de l'Angleterre, il était habituel de voir les agriculteurs se procurer un complément de revenu en travaillant à temps partiel dans les carrières (pierres et ardoises) ou les forêts. Ce type d'agriculture à temps partiel décline aujourd'hui. Il en va de même dans les nombreuses régions de petites exploitations, qui possèdent des industries traditionnelles.

L'importance de ces phénomènes d'agriculture à temps partiel décline en général, à l'exception d'un seul : celui des gîtes ruraux. Ils se développent dans le contexte de la civilisation de loisir d'une société urbaine. Des études récentes montrent combien ce phénomène peut être important dans certaines régions. Dans la région du Sud-Ouest, 18 % au moins des agriculteurs se sont livrés à cette activité. Certains d'entre eux sont d'assez petits agriculteurs (55 % cultivent moins de 20 hectares), ce

qui est normal dans cette région. Mais une telle activité non agricole est en général plus fréquente parmi les agriculteurs installés sur des exploitations importantes, plus confortables que les exploitations petites.

Le revenu du tourisme représente plus de 50 % du revenu agricole dans tous les cas. Dans les exploitations de 20 à 43 hectares, ce revenu extérieur atteint plus de 50 % dans 20 % des cas.

Certains agriculteurs trouvent que cette source supplémentaire de revenu impose beaucoup de travail à l'ensemble de la famille. Malgré cette sujétion, ce phénomène doit se développer et perdre son caractère marginal. Il suppose une amélioration des conditions de logement et le développement de nouvelles distractions, comme les promenades à cheval par exemple.

Les économistes ruraux européens admettent généralement que l'agriculture à temps partiel, à part l'activité touristique, ne s'est pas du tout développée sur le continent, comme cela a été le cas en Grande-Bretagne. Bien que l'on ne dispose pas de données statistiques, ce phénomène pourrait être plus général en Europe qu'on ne le pense. A l'heure actuelle, il existe aux Pays-Bas une agriculture à temps partiel, liée à l'activité industrielle. Elle représente une survivance des pénuries alimentaires de la guerre et de l'après-guerre. On peut penser que le phénomène anglais existe dans les zones situées autour des grandes villes et de Paris en particulier. Mais ceci demeure en général exceptionnel, se limite à des groupes sociaux bien déterminés et ne se généralise pas à l'ensemble de la classe sociale la plus favorisée du monde industriel. On peut se demander pourquoi ?

Peut-être est-ce dû aux efforts entrepris par certains pays pour accélérer l'accroissement de la taille des entreprises agricoles en limitant, pour les non-

agriculteurs, l'accès au marché foncier. Il semble cependant que les causes réelles en soient plus profondes. Contrairement à ce qui fut le cas en Angleterre, le statut de propriétaire foncier ou d'agriculteur n'a jamais suscité de convoitise, ni conféré un prestige social aux yeux de l'ensemble de la population. Dans toute l'Europe, agriculture est synonyme de petite paysannerie. Les patrimoines mis en vente sur le marché foncier tendent inévitablement à être de petite dimension. Ceci ne permet pas à qui que ce soit, de se lancer dans l'agriculture à une échelle suffisante pour pouvoir y investir à une échelle industrielle et justifier un certain travail de direction.

Ainsi l'offre et la demande de telles propriétés se trouvent insuffisantes pour permettre le développement d'une agriculture à temps partiel de type anglais. De plus, la fiscalité n'encourage pas en général ces mouvements de capitaux du secteur industriel vers le secteur agricole. L'agriculture n'a pas eu à servir de prétexte aux investissements immobiliers.

Enfin, il semble que fort peu de régions en Europe possèdent un réseau de transports suburbains comparable à celui qui dessert Londres. Celui-ci permet d'entreprendre en une heure environ, des déplacements de 80 kilomètres matin et soir, ce qui correspond à ce que chaque individu considère comme acceptable pour se rendre à son travail. Une amélioration du réseau de transports en commun pourrait étendre ces types d'agriculture à temps partiel à des zones encore plus éloignées des centres urbains. Une augmentation de leur coût pourrait avoir l'effet inverse. La demande pour une activité compensatrice et un cadre de vie, que l'agriculture peut fournir au XX^e siècle, tend à croître à mesure que la vie urbaine devient moins supportable.